

Accompagnement des infirmiers dans leur parcours de VAE IBODE



Le numéro dédié à la VAE IBODE :

0981 870 500



INSTITUT EUROPÉEN DE
FORMATION EN SANTÉ

Le parcours de VAE
pour obtenir
le diplôme
d'IBODE

Expériences et
connaissances de
l'infirmier
exerçant au
bloc

Envoi du livret 1
et obtention de
la décision
de recevabilité

Elaboration du
livret 2
Jury de VAE

Validation
totale ou
partielle du
diplôme
d'IBODE

Notre offre

- Accompagnement VAE
- Modules de formation et stages pratiques en bloc

L'accompagnement VAE (24 heures par candidat)

1 Bilan de positionnement

Objectif : Evaluer de façon globale les compétences du candidat dans les 9 domaines de compétences du référentiel

Modalité : A distance par le biais d'un questionnaire-test sur une plateforme e-learning + un bilan des activités menées au sein de blocs opératoires

Résultat : Diagramme de compétences à télécharger et imprimer

Les + : Pour l'infirmier : appropriation du référentiel de compétences
Pour l'équipe pédagogique : ajustement

2 Accompagnement Livret 2

Objectif : Analyser son expérience professionnelle et évaluer ses compétences en lien avec les référentiels d'activité et de compétences du diplôme d'IBODE afin de concevoir et rédiger son livret 2

Modalité : 3 jours en groupe de maximum 8 participants et 2 heures d'accompagnement individuel

Résultat : Trame du livret 2

3 Jury blanc

Objectif : Savoir présenter et argumenter son dossier de VAE devant le jury

Modalité : Jury blanc simulant les conditions réelles
Durée par personne : 1 heure

Résultat : Conseils personnalisés donnés à chaque candidat

Modules d'appui au développement de compétences

COMPÉTENCE

ACTIONS PROPOSÉES

Compétence 1 Prise en charge des personnes	Communication, relation d'aide et démarche de soins au bloc opératoire <i>3 jours (2+1) avec travail d'intersession</i>
Compétence 2 Qualité - Gestion des risques	Démarche Qualité, gestion des risques et des évènements indésirables au bloc opératoire <i>3 jours (2+1) avec travail d'intersession</i>
	Radioprotection au bloc opératoire (<i>1 jour</i>)
Compétence 3 Risque infectieux et stérilisation	Gestion du risque infectieux au bloc opératoire <i>2 jours (1+1) avec travail d'intersession</i>
Compétence 4 Organisation et coordination	La posture professionnelle de l'IBODE : organisation, sécurité, coordination, transmission des informations <i>3 jours (2+1) avec travail d'intersession</i>
Compétence 5 Techniques et pratiques per et post-opératoires	Situations d'urgence au bloc <i>3 jours (2+1) avec travail d'intersession</i>
	Chirurgie ostéo-articulaire <i>Préparation et mise à niveau (5 jours) + Stage de 1 à 2 mois au sein d'un bloc opératoire de la spécialité</i>
	Chirurgie viscérale <i>Préparation et mise à niveau (5 jours) + Stage de 1 à 2 mois au sein d'un bloc opératoire de la spécialité</i>
Compétence 6 Techniques complexes d'assistance chirurgicale	Voir dans les écoles d'IBODE
Compétence 7 Formation des professionnels et des étudiants	Formation au tutorat de stages paramédicaux (instruction DGOS du 4 novembre 2016) <i>4 jours (2+2) avec travail d'intersession</i>
Compétence 8 Données professionnelles et scientifiques	Démarche de recherche paramédicale <i>3 jours (2+1) avec travail d'intersession</i>
Compétence 9 Amélioration des pratiques professionnelles	Démarche d'analyse des pratiques au bloc opératoire <i>2 jours (1+1) avec travail d'intersession</i>

Pour toute question,
CONTACTEZ LE :

0981 870 500

Décret n° 2015-74 du 27 janvier 2015 relatif aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire

Arrêté du 24 février 2014 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

Les textes de références

Arrêté du 19 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 24 février 2014 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

Instruction n° DGOS/RH2/2017/141 du 27 avril 2017 relative au champ d'exercice des infirmiers de bloc opératoire et à la validation des acquis de l'expérience pour l'accès au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

Arrêté du 20 décembre 2017 modifiant plusieurs arrêtés relatifs à l'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention de certains diplômes du secteur sanitaire

Prochaines sessions

Nous organisons régulièrement des sessions dans les différentes régions.

Pour plus de renseignements, veuillez nous consulter.

Financement

Le financement est assuré par l'OPCA auquel votre employeur est rattaché (Unifaf, Actalians, ANFH...).

Pour plus de renseignements, veuillez nous consulter.



Europe Efficacité
16 rue de la Folie Regnault
75011 Paris

Tél : +33 1 46 17 06 00

email : admi@eureffic.fr
www.eureffic.fr



INSTITUT EUROPÉEN DE
FORMATION EN SANTÉ

IEF Santé
32 rue de Paradis
75010 Paris

Tél : +33 3 87 18 18 18

email : contact@iefsante.com
www.iefsante.com